VILLE DE MONTBELIARD DEPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 mai 2024.

Etaient présents:

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoints Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER Mme Brigitte JACQUEMIN avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET M. Alain PONCET avec pouvoir à M. Bernard LACHAMBRE

Etaient absents:

M. Philippe DUVERNOY Mme Priscilla BORGERHOFF Mme Alixia BEAUTÉ M. Gilles BORNOT

Secrétaire de séance :

M. Alexandre GAUTHIER

OBJET

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2024

Cette délibération a été affichée le : 6 juin 2024

DELIBERATION N° 2024-03.06-19

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2024

Monsieur Eddie STAMPONE expose:

1. Association Les Amis de la Gendarmerie

L'association Les Amis de la Gendarmerie a été créée en 1932 par le colonel LELU et a pour vocation de faire connaitre, faire apprécier et soutenir la Gendarmerie nationale au sein de la société civile.

L'association, représentée par Maitre Hervé GUY, Président du Comité local des Amis de la Gendarmerie et Ancien Bâtonnier, compte aujourd'hui près de 15 000 adhérents répartis en 200 comités locaux implantés en métropole et Outre-Mer. Elle accueille tout citoyen et compte parmi ses adhérents des militaires de la gendarmerie, des anciens militaires, mais aussi des collectivités territoriales.

L'association s'engage dans des actions concrètes de soutien à la Gendarmerie avec notamment l'achat de matériels non prévus en dotation et utiles à la mission de service public (par exemple : des défibrillateurs mobiles, des balises LED pour renforcer la visibilité des unités en intervention). Elle mène également des actions en concertation avec les échelons locaux de la Gendarmerie.

Il est proposé d'attribuer une subvention à l'association d'un montant de 300 €. Cette subvention sera financée par les crédits de réserve du Service Animation et Vie Associative, inscrits au Budget Primitif 2024.

Monsieur Alexandre GAUTHIER expose:

2. Judo Club Montbéliardais

Le Judo Club Montbéliardais organise les 25 et 26 Mai 2024 son traditionnel « tournoi de printemps » réunissant environ 300 judokas.

A cette fin, le Judo Club sollicite une subvention auprès de la Ville de Montbéliard pour financer l'achat de médailles qui seront remises aux participants à l'issue du tournoi.

Il est proposé d'attribuer une subvention à l'association d'un montant de 300 €. Cette subvention sera financée par les crédits de réserve du Service Animation et Vie Associative, inscrits au Budget Primitif 2024.

Après avis des commissions compétentes, le Conseil Municipal approuve l'attribution des subventions aux associations « Les Amis de la Gendarmerie » et « Judo Club Montbéliardais ».

NOM DE L'ASSOCIATION	FINANCEMENT	SUBVENTION PROPOSEE
Les Amis de la Gendarmerie	Crédits de réserve – Service Animation et Vie Associative	300.00€
Judo Club Montbéliardais	Crédits de réserve – Service Animation et Vie Associative	300.00€

Décision du Conseil Municipal

Pour : 31 Contre : 0 Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,

Marie-Noëlle BIGUINET

Mare Soethe Bigu

Déposée en Sous-Préfecture le : 6 juin 2024